

Cela m'a beaucoup amusé, monsieur l'Orateur, d'entendre nos collègues d'en face répéter constamment que le pays est prospère. A force d'entendre prononcer ce mot "prospérité", on est porté à croire que les libéraux sont devenus les disciples du fameux docteur Coué, qui conseillait toujours à ses clients de répéter sans cesse la vieille formule: "Chaque jour, je vais de mieux en mieux". Le parti ministériel pense peut-être réussir à faire croire au peuple que le pays est prospère, mais j'en doute fort. Toutefois, en le répétant sans cesse, quelques-uns de ses propres membres finiront peut-être par en être convaincus. Mais il suffit de relire de temps en temps les discours de certains membres du parti ministériel pour supposer que les honorables députés ne sont pas aussi confiants à cet égard qu'ils voudraient bien le faire croire à la Chambre et au public. Je citerai très brièvement quelques-uns de ces discours. L'honorable député qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône (M. Hisley) a félicité le Gouvernement de ce qu'il a bien voulu appeler l'abondante prospérité du pays, mais, peu après, il a démontré que dans sa propre région la prospérité n'était pas aussi manifeste que certains voudraient le faire croire. L'honorable député de Huron-Sud (M. McMillan) a lui aussi félicité le Gouvernement de l'état prospère du Canada et, aussitôt après, il a dit que l'agriculture dans la circonscription rurale qu'il représente n'était pas du tout prospère.

L'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) a fait un excellent discours, l'autre jour, mais je crains qu'elle n'en ait quelque peu atténué l'effet, en disant que les membres du parti conservateur sont des snobs ou quelque chose dans ce genre-là. Voici plusieurs années que je fais partie de la Chambre et je suis sûr que l'honorable représentante qui a prononcé ces paroles a toujours été traitée par nous avec la plus grande courtoisie, avec tous les égards qui lui sont dus comme membre de la Chambre. On a peut-être même eu pour elle plus de déférence que pour les autres membres, étant donné qu'elle est la seule femme, membre de cette Assemblée. Aussi je crois que la remarque n'était guère à propos et que si elle avait eu le temps d'y réfléchir, elle ne l'aurait pas faite. Dans son discours, l'honorable représentante de Grey-Sud-Est a reconnu que notre honorable collègue de Huron-Sud avait raison de dire que les campagnes n'étaient pas prospères. Cette fois, au moins, je suis d'accord avec les deux. Toutefois, je ne m'accorde plus avec l'honorable député de Huron-Sud, quant au moyen qu'il suggère pour remédier à la situation peu satisfaisante de notre agriculture. J'ai cru comprendre qu'il préconise le libre-échange.

Ma circonscription est à proximité l'un des plus grands centres manufacturiers du Canada et c'est là que s'écoulent la plupart des produits des fermes de la région. Nous avons dans la circonscription que je représente au moins quatre grandes beurreries. L'une d'elles, dont je suis le client depuis nombre d'années, verse annuellement aux cultivateurs de la région qui l'approvisionnent environ un million de dollars pour la crème qu'elle leur achète. La plus grande partie du produit de cette crème va dans les villes environnantes, où il est vendu et consommé. Les fermes envoient beaucoup d'autres produits à la ville: beurre, lait, crème, œufs, volailles, pommes et autres fruits, pommes de terre et d'autres légumes; enfin une quantité considérable de viande.

On ne saurait trop apprécier la valeur du marché domestique, pour les cultivateurs, surtout ceux de ma province; c'est la plus grande source de revenu. Des droits moins élevés, tels que l'honorable député de Huron-Sud le réclame, feraient indubitablement tort à l'industrie, causeraient du chômage et une baisse des salaires. Au bout du compte, la baisse des salaires entraînerait une diminution de la puissance d'achat chez ceux qui achètent nos produits. Il n'y a pas de doute que, pour le moment, la question de trouver des débouchés ne soit l'un des plus graves problèmes que le cultivateur canadien doit résoudre. Les faits établissent que des organisations coopératives ont surgi dans toutes les régions du pays pour écouler les produits domestiques et le meilleur exemple que nous en ayons est peut-être le syndicat de la vente collective du blé de l'Ouest. Pour ma part, je suis heureux de voir que cette entreprise a eu autant de succès, mais son succès même fait naître peut-être un danger pour elle et d'autres entreprises de même nature. L'histoire des coopératives dans tout le Canada démontre que, jusqu'à un certain point, ces entreprises sont heureuses, mais il arrive qu'une fois qu'elles ont atteint un certain degré de succès, les directeurs sont portés à croire qu'ils peuvent entreprendre d'autres opérations qui, souvent, conduisent au désastre. Dans l'Ontario, nous avons une sorte de coopérative qui a réussi depuis plusieurs années. Je parle des compagnies d'assurances mutuelles contre l'incendie. A mon sens, on trouve la raison de leur succès dans le fait qu'elles ont été strictement inspectées et surveillées par le Gouvernement et que leurs pouvoirs sont clairement définis par la loi. Je conseille donc à mes honorables amis de l'Ouest, intéressés dans le syndicat du blé ou autres organisations analogues, comme je suggère au Gouvernement, de se rendre compte que le mo-